

# LA POLITIQUE D'ENRICHISSEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE LITTÉRAIRE JACQUES DOUCET

---

**L**a Bibliothèque littéraire Jacques Doucet est avant tout un paradoxe. Elle est légendaire, bien qu'elle soit, en un autre sens, encore trop méconnue. Elle est fastueuse par son passé, toutefois, son action présente réactive constamment ce passé par le simple fait d'accueillir très régulièrement des richesses patrimoniales incomparables.

La bibliothèque a longtemps intrigué (quels étaient ses contours exacts ?), elle a toujours fait rêver, elle est autant émouvante qu'impressionnante, aujourd'hui même, alors que l'on commence à mieux la connaître dans le détail de ses fonds, elle étonne par tant de dons fastueux qui renouvellent son indéniable vitalité et lui offrent chaque jour une légitimité au présent. Elle est, pour le dire d'un mot, de son origine (l'année 1913) à l'instant en cours (ce tout début de 1997), une véritable création continuée.

Au fond, toutes les interrogations qu'elle suscite pourraient se résumer en une seule : comment un lieu patrimonial à la fois unique, atypique et exemplaire a-t-il pu être vivant (et à quel point !) et le rester autant (à l'écoute de la même onde) ? C'est cette persistance dans un destin et le ressourcement indéfini d'une grandeur qui sont à considérer lorsque l'on réfléchit sur la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet, sur ce qu'elle a été, sur ce qu'elle est, sur ce qu'elle va être.

## L'esprit Doucet

Il y a un esprit Doucet né de la confrontation de l'intrépidité d'André Breton et de la curiosité insatiable de Jacques Doucet. Cet esprit s'attache passionnément aux apports les plus remarquables de la littérature française depuis Baudelaire. Ce qui caractérise cet esprit, c'est le parti pris de choix, d'élection même que tout choix, au demeurant, implique : ce qui doit être retenu, c'est en dernier ressort ce qui a déterminé l'histoire. Corrélativement, on doit souligner que l'esprit Doucet suppose le principe de famille au sens large, de compagnie idéale, d'affinités électives, ce qui réintroduit dans l'idée active de choix une réalité plus objective. D'un auteur à l'autre rebondit la cascade d'un entretien intime remis par un effet de grâce à la mémoire collective.

A la bibliothèque, la règle des entrées est simple. Le dépôt est prescrit, seuls le don et l'achat sont de mise. Il n'y a là rien que de très naturel puisqu'il s'agit d'une institution et qu'une institution a pour visée la pérennité des choses, on n'ose aller jusqu'à dire, bien que ce soit le sous-bassement de toute idée de patrimoine, leur éternité. Les acquisitions à titre onéreux sont un mode très utile d'accroissement, les dons (sous les formes variées du don proprement dit, de la donation, du legs et de

YVES PEYRÉ

**Bibliothèque littéraire  
Jacques Doucet**

la dation) en sont un autre, proportionnellement plus important. Ces deux modes se complètent et forment un dispositif qui permet le suivi des fonds (leur augmentation judicieuse par le biais de la pièce manquante), ou, au contraire, leur arrivée à la bibliothèque, ce qui est alors un facteur de renouvellement (l'auteur n'était jusqu'alors que peu présent dans l'institution) et de complément (en regard des auteurs dont les archives sont déjà là et avec lesquels il a toujours été en dialogue).

L'objet de la bibliothèque est précis. D'un point de vue temporel, tout commence pour l'essentiel avec Baudelaire (bien qu'il y ait des archives – tels ou tels documents stendhaliens par exemple – antérieures) et vient jusqu'à un aujourd'hui qui n'a pas de terme. En considération de la langue : il s'agit de la langue française (même si Joyce ou Pound, Schwitters ou Ungaretti sont également présents par des pièces non négligeables). Au regard de la définition du mot littérature : c'est d'une part la poésie, de l'autre, la prose d'exigence, ces deux axes étant prépondérants et conférant à la bibliothèque son statut de haut lieu (on dit souvent que c'est l'ensemble le plus riche du monde sur ce point), c'est encore la philosophie (qui ne peut être absente d'un lieu qui abrite les archives de Bergson), ce sont aussi les écrits des artistes ou d'autres dimensions de leur travail en relation avec le livre ou la littérature (ainsi de Matisse à Nicolas de Staël, de Derain à Picabia, etc.). Il y a, pour finir, ce qui touche au monde de l'édition, voire, plus largement, à la vie littéraire.

Quant à la nature des collections, il y a lieu de distinguer les différents supports : le manuscrit auquel se rattache bien évidemment la correspondance (plus de 120 000 pièces à ce jour), le livre, souvent annoté ou enrichi d'un dessin ou d'une dédicace (plus de 35 000 livres précieux d'ores et déjà), la photographie (la bibliothèque conserve une exceptionnelle collection de photographies liées aux auteurs représentatifs de ses fonds et, au-delà, à la vie littéraire et artistique), les archives de presse, les objets (bureaux de Leiris, Bergson ou



André Breton, manuscrit de *Flagrant Délit*. Fonds André Breton  
© Bibliothèque littéraire Jacques Doucet

Valéry par exemple, machine à écrire de Valéry, crucifix de Jouhandeau, étoile de mer de Desnos, etc.), et les œuvres d'art, peintures et dessins (Manet ou Picasso, Picabia ou Derain, Bellmer ou Brauner, Alechinsky ou Chillida entre autres). On doit encore noter les collections singulièrement riches de revues littéraires ou de livres illustrés, la présence décisive de la reliure dont Jacques Doucet (en engageant à son service Legrain et Rose Adler) a lui-même suscité la forme moderne.

### **Pièces, ensembles et fonds**

Dans une institution comme la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet, à la fois bibliothèque au sens strict, mais aussi musée, en réalité maison de la littérature, et en définitive haut lieu de la création la plus incisive conservée là au présent, il importe de savoir clairement faire le départ entre pièces, ensembles et fonds.

Les pièces sont par nature isolées, ce sont des documents pris en eux-

mêmes, parfois l'une des rares présences de l'auteur dans l'établissement (exemplairement les trois lettres de Lautréamont sur les sept connues à ce jour).

Les ensembles sont un regroupement de documents d'un même auteur qui peut avoir une certaine importance sans pour autant prétendre à l'exhaustivité ni même recouvrir une partie essentielle des archives de cet auteur (dans bien des lieux, ce type d'ensembles est appelé fonds, ce qui est impropre ; à Doucet, on peut désigner ainsi, sous le nom d'ensembles, les documents relatifs à Bataille, à Cendrars, à Daumal, à Jouve, à Roussel, à Saint-John Perse, à Supervielle, etc.).

Tout autres sont les fonds : ils sont d'une ampleur considérable, ils tendent à la globalité de la mémoire touchant un homme, soit qu'ils privilégient une totalité

idéale, soit au contraire qu'ils recourent une moitié substantielle d'archives, ce qui est le cas pour les fonds partagés (c'est vrai d'Apollinaire avec la BNF, Aragon avec le CNRS, Eluard avec le Musée de Saint-Denis, Rimbaud avec Charleville, Valéry avec la BNF par exemple). Provisoirement (à la fin 1996), la bibliothèque compte dans ses collections cinquante-six fonds ainsi définis (cf. encadré page suivante).

### Les raisons de donner

Si on laisse momentanément de côté les acquisitions à titre onéreux et que l'on considère les seuls dons (source principale de l'accroissement constant des collections de la bibliothèque), on peut s'interroger sur les raisons qui poussent tant d'hommes et de femmes

sentiel y est, ce qui est quelconque n'y figure pas, une sorte de ratification historique est la sanction de tout don ; d'une image : un panthéon littéraire, quoique vite familier (l'écrivain élu est là chez lui), à l'ombre du Panthéon, d'un autre mot : une maison pensée et bâtie par des écrivains pour des écrivains.

Une autre raison de donner est certainement, en corrélation avec le caractère sacré et intime du lieu, l'objet mesuré et remarquablement défini de la bibliothèque : la littérature française depuis Baudelaire et, à l'intérieur de cette dimension temporelle et linguistique, la revendication exclusive de l'excellence ; cet aspect rassure les auteurs et leurs ayants droit, convaincus que les archives données ne seront d'une part pas perdues dans un ensemble trop vaste et que, d'une autre

manière, elles seront en bonne compagnie, dans la compagnie depuis toujours souhaitée ; le destin posthume poursuit ainsi largement l'itinéraire de la vie.

Une quatrième raison, et qui ne pèse pas peu, est le rattachement administratif de la bibliothèque à la chancellerie des Universités de Paris, ce qui offre une garantie déterminante aux donateurs sur les plans juridique et intellectuel, ce qui leur promet que l'esprit d'indépendance et de liberté cher à Jacques Doucet et auquel eux-mêmes attachent tant d'importance sera respecté par une institution qui en est le symbole.

A bien des égards, il y a aussi l'action et la personnalité des responsables successifs, tous jusque-là (Suarès comme conseiller, Breton comme premier vrai bibliothécaire, Aragon comme adjoint, Marie Dormoy, Fran-

Reconstitution du bureau de Michel Leiris à la Bibliothèque Doucet : table Louis XIII, lampe et pastel de Picasso, tapis de Fernand Léger et vannerie abyssine. Fonds Michel Leiris  
© Bibliothèque littéraire Jacques Doucet

à donner aussi généreusement à Doucet, à privilégier cette bibliothèque. Ces raisons sont nombreuses et se confortent les unes les autres.

Au premier rang, il y a certainement l'origine légendaire de la bibliothèque (sa création par un homme qui fut un grand mécène, un collectionneur éclairé et en toutes choses un être doué de seconde vue ; la participation - de 1913 à 1926 - de grands hommes, d'individus hors norme, à son élaboration : Suarès, Breton, Aragon), bref cette sorte d'aura mythique dont la portée n'est pas retombée.

En second lieu, on trouverait, conséquence de la première raison, celle, assez évidente, qui exprime de la part des auteurs le désir d'être associés au meilleur de la littérature ; les richesses rassemblées à Doucet ont un étrange pouvoir d'attraction, l'es-

çois Chapon et jusqu'à moi-même<sup>\*</sup> comme directeurs) ont appartenu au monde de la littérature, on ne conçoit guère à la tête de Doucet un homme qui ne soit pas pleinement impliqué dans la vie littéraire, au contraire le poids de l'appartenance à un monde où il est reconnu permet au respon-

**À LA BIBLIOTHÈQUE  
LES DOCUMENTS  
COMME  
LES ŒUVRES,  
LES AUTEURS COMME  
LEURS TRACES SONT  
AIMÉS, CONSIDÉRÉS  
POUR EUX-MÊMES  
DANS LA JUSTE  
MAGIE  
QU'ILS DÉGAGENT,  
ENTOURÉS  
D'UNE ATTENTION  
QUI UNIT  
LE RESPECT ET  
L'AFFECTION**

sable de multiplier presque naturellement les collections confiées à sa garde (il y a en effet dans le don d'archives importantes un acte de confiance qui suppose sympathie et connivence, esprit de communauté, voire amitié).

A ces raisons il serait incomplet de ne pas ajouter celle qui s'appuie sur le

sérieux qui anime depuis l'origine les équipes de Doucet, sur l'efficacité dont elles font preuve et dont bénéficient le traitement des archives aussi bien que leur conservation ; d'une certaine façon, on peut dire (c'est sans doute une contamination par la passion initiale qui habitait Jacques Doucet et André Breton) qu'à la bibliothèque les documents comme les œuvres, les auteurs comme leurs traces sont aimés, considérés pour eux-mêmes dans la juste magie qu'ils dégagent, entourés d'une attention qui unit le respect et l'affection. Telles sont, certainement trop schématisées, quelques-unes des raisons qui conduisent les auteurs, leurs familles et bien des collectionneurs à choisir Doucet plutôt que tel ou tel autre lieu.

**Les donations**

Ces toutes dernières années, un certain nombre de donations ont rejoint les collections de la bibliothèque ; chacune est prestigieuse, leur addition constitue un nouvel apport qui n'a pas de prix pour la mémoire et la recherche. Les modalités de la venue ont varié selon les cas. Il y a eu les donations décidées de longue date par l'auteur lui-même et destinées à prendre effet après sa mort sous forme de legs (ce fut le cas pour Frénaud et Leiris). D'autres ont été arrêtées par l'auteur et son entourage (pour Cioran ce fut une donation au sens strict, pour Malraux une exécution des volontés). D'autres encore furent décidées par l'entourage après la mort de l'auteur, soit peu (Fardoulis-Lagrange) soit très longtemps après (Cazalis et Cravan). D'autres enfin ont été des donations consenties par l'auteur lui-même de son vivant et sous son contrôle (Pierre Lartigue et Bernard Noël ont procédé de la sorte).

**Les acquisitions**

Une autre voie d'enrichissement est l'acquisition, elle se fait auprès de libraires spécialisés (cela suppose que le responsable de la bibliothèque

entretienne avec eux des rapports suivis, dont la confiance réciproque est le pivot), de particuliers ou lors des ventes publiques. A cette occasion, la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet procède par préemption après avoir consulté les autres institutions disposant de ce droit (la Direction du livre et de la lecture, la Bibliothèque nationale de France, la Direction des musées de France, le Centre Georges-Pompidou, etc.), afin d'éviter le risque de double préemption et de réaliser un partage du patrimoine en accord avec les fonds existants et les missions de chaque établissement.

Les acquisitions sont financées par le budget propre de la bibliothèque ou avec le concours du mécénat (ce second possible est une évidence qui se déduit de la philosophie de Jacques Doucet lui-même).

Les achats ont pour but principal de compléter les collections, ils peuvent être une façon d'honorer telle ou telle donation ou de poursuivre l'ac-

**Les cinquante-six fonds  
de la bibliothèque**

Alain, Apollinaire, Aragon, Arland  
N. C. Barney, Baudelaire, Bergson, Bertelé, Breton  
Calet, Cazalis, Char, Cioran, R. Clair, Cravan, Crevel  
Derain, Desnos, Du Bos  
Eluard  
Fardoulis-Lagrange, Follain, Frénaud  
Gadenne, Gide  
Hellens  
M. Jacob, Jammes, Jarry, Jouhandeau  
P. Lartigue, M. Laurencin, Léautaud, Leiris  
Mallarmé, Malraux, Matisse, Mauriac, Milosz, A. Monnier  
B. Noël  
B. Péret, Picabia  
Rachilde, Reverdy, Ribemont-Dessaignes, Rimbaud  
Saint-Pol Roux, J. Schlumberger, N. de Staël, Suarès  
Tzara  
Valéry, Vercors, Verlaine, L. de Villemorin.

\* Le dernier recueil de poèmes d'Yves PEYRE, *Récit d'une simple saison*, est paru en 1995 au Mercure de France.

tion passée de la bibliothèque, ils sont parfois aussi un moyen d'anticiper un futur qui se précise (donations ou legs à venir), ils ont enfin pour rôle de maintenir sur le territoire national des pièces déterminantes pour une juste histoire de la littérature (c'est alors que se révèle une lutte amicale mais sans concession avec certains pays étrangers) ou de les offrir à une possible investigation publique, ce qui est une manière probante de servir la recherche.

### **La politique d'enrichissement**

En tout (achat ou don), une certaine façon de faire, seul gage d'efficacité et de discrétion, s'impose : le secret. Ce secret a cependant une limite temporelle, il ne se justifie plus une fois la transaction opérée (achat) ou après que la ratification juridique soit intervenue (don). Le secret est un moyen, les choses étant accomplies, il serait un obstacle à ce qui est la suite logique de l'enrichissement : le rayonnement et la recherche.

Une politique d'enrichissement comme celle qui doit être conduite dans le cadre de Doucet est une politique qui s'inscrit dans la longue durée. Le responsable sait à l'avance une large part des effets qui vont se produire lors des dix années à venir, ce qui est normal puisque c'est, pour l'essentiel, l'aboutissement de son travail. Il maîtrise les grandes lignes du canevas : il a en tête les legs sans par définition pouvoir en prévoir la date, il connaît les intentions de donations qui lui ont été confiées plus ou moins explicitement, il sait qu'elles se réaliseront pour une bonne part, place étant faite aux aléas, il ne détient pas le pouvoir de déterminer les merveilleuses surprises qui interviendront et compenseront peu ou prou les défections au départ improbables.

Il comprend assez vite qu'à ce poste la part qui s'attache à sa personne ou à son engagement est prépondérante, qu'il ne lui sert à rien de vouloir la diminuer, encore moins de désirer la refuser. C'est la logique de la bibliothèque depuis Doucet. A lui de

savoir ne pas confisquer, mais, au contraire, de se prêter à ce rôle d'instrument d'un enrichissement qui profitera, bien au-delà de sa personne, à l'institution qu'il dirige.

Une autre question est celle de l'équilibre à maintenir entre la liberté absolue des créateurs, de leurs ayants droit ou des collectionneurs quant à la destination des archives qu'ils détiennent et le souci de ne pas céder à l'arbitraire des sympathies, des relations ou des propositions dans l'accroissement des collections. En effet, Doucet étant une maison de la littérature, il y a à bâtir en son sein, touchant la poésie, la prose d'exigence, la philosophie, les écrits d'artistes, la mémoire éditoriale ou littéraire, des faisceaux de convergence ou de complétude qui donnent

à lire le panorama de telles ou telles époques plutôt que les touches d'un pointillisme. Sur ce point, une sorte d'objectivité prévaut. Jacques Doucet et André Breton pensaient que le meilleur devait venir à la bibliothèque, nul doute qu'ils entendaient par là : tout le meilleur.

Ce sont les mêmes règles qui nous guident aujourd'hui, quitte à nuancer, au contact de la réalité des volontés et des désirs, l'absolu de ce tout.

### **Le traitement des fonds**

Des pièces, des ensembles et des fonds entiers rejoignent sans cesse la bibliothèque. Pour ces derniers, ils peuvent aller jusqu'à la quasi-exhaustivité : les

E. M. Cioran, manuscrit de *Syllogisme de l'amertume*. Fonds E. M. Cioran.  
© Bibliothèque littéraire Jacques Doucet

manuscrits, les correspondances reçues, voire adressées, les livres de l'auteur et ses publications diverses, les livres de sa bibliothèque, ses archives de presse (incluant des documents sonores ou des films), des archives photographiques, des objets familiers donnant sens à une vie, des œuvres d'art particulièrement aimées. Parfois ce n'est que partie de ce tout idéal qui a été conservée et peut être proposée à la vigilance de l'établissement.

Il va de soi qu'aucun nom de ceux qui vont dans les prochains mois gagner la bibliothèque ne peut être avancé, la ratification juridique intervenant tous les six mois et, hors les annonces ou comptes rendus exprimés par les organes de recherche ou de presse, acte en est donné lors de la Soirée des enrichissements qui, depuis 1996, se tient chaque automne, et mention en sera faite dans les *Cahiers de la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet* (la première de ces publications annuelles est à paraître au printemps 1997).

Dans la mesure précisément où elle conserve des richesses à ce point considérables et qu'elle n'engrange pas dans le seul but de les laisser dormir, la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet se doit d'être exemplaire sur le plan du traitement des fonds (catalographie et conservation). A Doucet, on ne déroge pas à cette tâche de bibliothécaire initiée par Breton et Aragon qui, tout en respectant la réalité du livre ou du manuscrit, s'élève jusqu'à la rigueur de la notice descriptive.

Il faut aussi remercier Jacques Doucet qui a su, dans les années vingt, choisir la plus élégante des estampilles, la mieux à même de ne pas souiller le document par une surcharge excessive, sans renoncer à en attester très clairement l'appartenance. Ceci parmi bien d'autres inventions dont les divers boîtes et emboîtages ne seraient pas les moindres, comme aussi la reliure de conservation, souci constant de la bibliothèque qui se repense sans cesse.

Il conviendrait de s'attarder sur la rapidité et le sérieux du traitement de tel ou tel fonds (ainsi pour Cioran et Frénaud si récemment entrés et déjà très avancés). La volonté de la

bibliothèque est en effet de ne pas scinder la politique d'enrichissement et celle de traitement des fonds. Ceux-ci sont communiqués aux chercheurs aussi rapidement que possible et même en cours de traitement (Leiris, Malraux, Frénaud, Cioran en sont l'exemple).

L'ambiance à la fois studieuse et conviviale de la bibliothèque la rend proche des chercheurs qui y trouvent des conditions de travail privilégiées et souvent conçues sur mesure. Bien des Pléiades se font à Doucet (dans l'instant, Aragon, Gide, Malraux,

**SI LA BIBLIOTHÈQUE  
EST UN HAUT LIEU  
DU PATRIMOINE,  
ELLE EST  
ÉGALEMENT  
UN HAUT LIEU  
DE RECHERCHE**

Ponge, Leiris, Mallarmé, etc.). Si la bibliothèque est un haut lieu du patrimoine, elle est également un haut lieu de recherche, son responsable ne doit à cet égard pas être plus éloigné du monde universitaire qu'il ne l'est du monde littéraire (sa présence, depuis toujours, à des jurys de thèse en témoigne).

**Le rayonnement  
des collections**

Tout comme l'exploitation des fonds sous la forme de la recherche, le rayonnement des collections est le prolongement de la politique d'enrichissement. Il porte à la connaissance du public l'accroissement par voie d'acquisition ou de don des fonds de la bibliothèque et exprime la gratitude de l'institution envers les donateurs qui, par leur générosité, lui ont permis de s'augmenter ou de se renouveler.

A un tel rayonnement se trouve associée la Société des Amis (créée le 15 décembre 1995) qui, sous le nom de *Doucet Littérature*, appuie les actions de la bibliothèque aussi bien sur ce plan que sur celui de l'enrichissement lui-même. L'esprit de ce rayonnement est celui qui anime Doucet en général : il a souci de respecter le génie du lieu, il préfère la qualité à la quantité, l'élégance au bruit. Plusieurs types d'actions sont retenus.

D'une part, les manifestations orales qui unissent le plus souvent lectures et hommages : Desnos en 1995, Breton et Tzara en 1996, Leiris et Gide en 1997 ont reçu ou recevront un amical salut (pour Desnos, Breton et Tzara, ce furent des évocations par Pierre Lartigue, Yves Bonnefoy, Bernard Noël et Jacques Roubaud accompagnées de lectures). D'autre part, chaque automne, la Soirée des enrichissements présente depuis 1996 le bilan des douze mois précédents en matière d'extension des collections.

L'édition qui a déjà livré des plaquettes de présentation de la bibliothèque va bientôt se mobiliser pour faire paraître une fois l'an les *Cahiers de la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet* (volumes de 200 pages mêlant textes inédits d'auteurs, réflexions, illustrations et informations), la *Collection D.* (collection qui publiera à partir de 1997 des fac-similés très précieux de manuscrits parmi les plus significatifs de l'institution : les premiers seront *Les Loisirs de la Poste* de Mallarmé, *Le Voyage aux Isles fortunées* de Malraux, *Les Lettres à Florence Gould* de Dubuffet, etc.).

A côté de ces deux initiatives que *Doucet Littérature* parrainera, plusieurs collections de livres publiées par des éditeurs sous la responsabilité intellectuelle de la bibliothèque viendront étayer la meilleure connaissance des fonds. A compter de 1999, la bibliothèque organisera de grandes expositions dont la première en partenariat avec le Musée d'Orsay sera un hommage à Mallarmé.

Janvier 1997